

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Pour tous les organismes bénéficiaires

- 1 Exemplaire original de cette demande de concours complété, daté, signé et cacheté, avec identification précise du signataire (nom, prénom, fonction);
- 2 Pièces justificatives des dépenses et des recettes prévisionnelles (devis détaillés des différents postes, attestations, lettres d'intention ...);
- 3 Fiche d'avis réservée au Conseil Régional du Cheval (pour un projet de portée Régionale -cf liste) :
- 4 Relevé d'Identité Bancaire ou postal;
- 5 Attestation du service des impôts des entreprises, de la qualité d'assujetti ou non-assujetti à la T.V.A.;

Pour les associations

- A1 Copie de la publication au J.O. ou du récépissé de déclaration à la Préfecture ;
- A2 Liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du Conseil d'Administration et du Bureau...), ainsi que la date du dernier renouvellement ;
- A3 Délibération par trois membres du Bureau (Président, Vice-Président ou Secrétaire Général, Trésorier) approuvant le projet et le plan de financement ;
- A4 Statuts de l'association, régulièrement déclarés ;
- A5 Derniers comptes approuvés et certifiés conformes par le Président (bilan, compte de résultats et annexes et rapport éventuel du Commissaire Aux Comptes);
- A6 Dernier rapport d'activité approuvé, dont le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Pour les collectivités territoriales ou les établissements publics

CT-EP 1 - Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel.

Vous pouvez nous contacter pour toute demande de renseignement par :

<u>Téléphone</u>: 01 53 24 10 45 Courriel: secretariat@fondseperon.com

Votre demande de concours est à adresser uniquement par courriel à l'adresse suivante :

secretariat@fondseperon.com

Avertissement

Seuls les dossiers complets seront instruits, et présentés au Comité d'Engagement